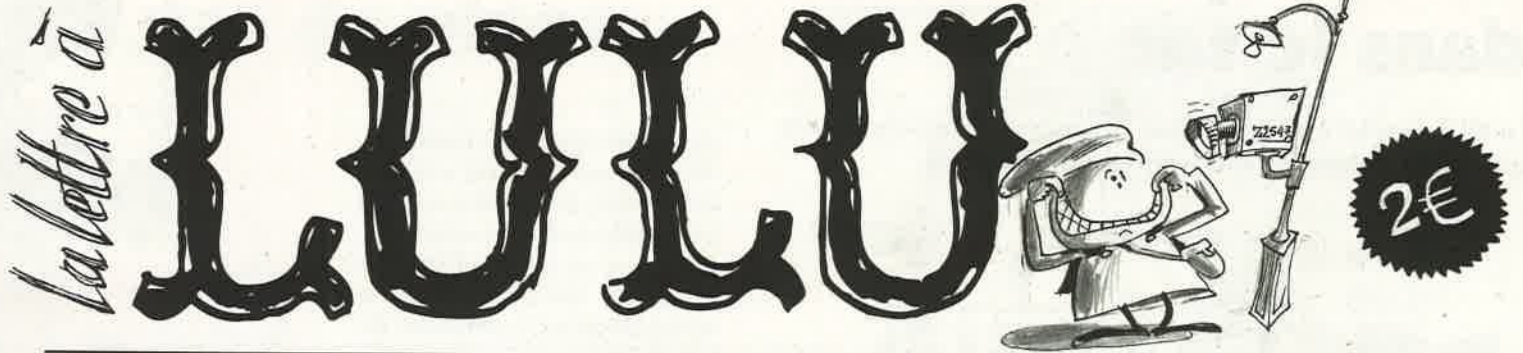


**CARQUEFOU :
CHASSE AU
SERF CHEZ
LES RUPINS**

P. 8



Les marches de Bretagne sont dans l'escalier

Irrégulomadaire satirique n°38 - Nov. 2002

Visiteur du soir

Poulet chasseur

Une dépêche de l'Agence France Presse est passée totalement inaperçue au lendemain de la visite du ministre de l'Intérieur à Nantes. Ce reportage réalisé à chaud dans les couloirs de Waldeck au cours d'une visite impromptue de Sarko valait pourtant son pesant d'émotions. Extraits : «Vêtu d'un pardessus sombre, Nicolas Sarkozy arpente les couloirs du commissariat central. Il passe la tête dans chaque bureau, engage des bouts de conversation avec des flics de base, savoure sa popularité auprès de ceux qu'il appelle «les fonctionnaires», comme on fait dans la maison». «Vous avez des flashballs ?», demande Nicolas Sarkozy dans le bureau étroit de la brigade anti-criminalité (Bac) ? «Oui monsieur, un par voiture», répond un grand gaillard. «C'est bien, ils en ont peur, ils savent que vous pouvez vous en servir». Se tournant vers les officiels, le ministre assure que «l'interpellation est le premier travail de la police». «Ces messieurs font entre 170 et 180 interpellations par mois», explique le commissaire. «Eh oui, bravo, c'est des chasseurs», sourit le ministre, «je suis sûr qu'ils sont malheureux quand ils rentrent le matin sans avoir interpellé». Un bon geste donc, la prochaine fois que vous croisez un flic à l'air triste, grillez-lui le feu rouge au ras du nez, ça lui rendra le sourire.

Pouliganisme

Calme plat à Sarkozy-les-Bains

Nicolas Sarkozy, fidèle de la plus belle plage d'Europe depuis une dizaine d'années, serait en passe d'acquérir un pied-à-terre dans la baie de La Baule, et plus précisément au Pouliguen. La nouvelle se susurre avec insistance dans les milieux z'autorisés depuis la fin des vacances, même si l'acte n'est pas encore passé devant notaire. C'est peut-être ce qui explique le zèle dont a fait preuve cet été Christian Cannone, le maire du Pouliguen, en matière de sécurité. Un homme plein d'ordre et de zèle qui n'hésite pas, en pleine saison, à mettre la main au carnet à souches pour coller lui-même les PV sous les essuie-glaces. C'était insuffisant. Le premier magistrat de la célèbre station a cet été pondu un arrêté interdisant «aux vendeurs et distributeurs d'écrits, d'imprimés, dessins et objets de circuler ou de stationner individuellement ou en groupe sur le territoire de la commune du Pouliguen». Le genre d'arrêté qui permet d'embastiller le premier pékin venu au prétexte qu'il vous laisse sa carte de visite... Devant la levée de boucliers provoquée par l'incident, notamment la mobilisation des élus communistes, le maire a dû faire machine arrière. On espère qu'il n'a embouti personne.

Chaussettes à Cluj

**SARKO SAUVE
LE CAMPING-CAR À JEAN-MARC**

Tout s'enchaîne. Si le ministre de l'Intérieur est venu à Nantes, précédé d'une spectaculaire rafle dans la communauté roumaine, si Ayrault l'a félicité pour cette opération de basse police médiatique, c'était pour obtenir une protection rapprochée de son camping-car chéri, son fidèle compagnon de vacances.

Lire ci-contre et p. 2 et 3



Petite distribution

M. le maire a le feu au cumul

En faire trop : tout un art acrobatique.

Un anodin surcroît de casquettes peut nuire à la prestance naturelle qui fait qu'on distingue un être d'exception d'un vulgaire quidam. Prenez Philip Squelard, par exemple. Un brave garçon. Un peu hyper actif peut-être : maire de Trans-sur-Erdre depuis 1989, conseiller général du canton, président du Comité départemental du tourisme, vice-président de la Communauté de communes d'Ancenis et comme il s'embêtait un peu, président du Centre départemental de gestion de la fonction publique qui regroupe neuf milliers d'agents. Mais comme tous ces jetons de présence ne mettent pas assez de beurre dans les épinards, il s'était mitonné un boulot aux petits oignons. À Trans, M. le maire présidait l'association

de gestion de la maison de retraite, où sa femme était directrice. Madame quitte ses fonctions en 1996. Philip Squelard passe aussitôt de président à directeur salarié de la maison de retraite. «Vu les aléas de la vie politique, j'ai estimé normal d'avoir une activité rémunérée me donnant aussi une couverture socia-



le», explique le brave Philip*. Pauvre Philip, victime des aléas de la vie salariée, purement et simplement viré en juin de la maison de retraite pour «mauvaise gestion et manque de présence dans l'établissement». Ça va faire bien sur son CV. On lui a fait grâce de travailler pendant ses deux mois de préavis de licenciement. On arrête les frais. On lui reproche d'avoir mélangé les crayons des comptabilités : il approvisionnait la maison de retraite à la supérette du bourg, épicerie qu'il subventionne en tant que maire, pour garder un commerce dans le patelin. Le hic, c'est que l'épicerie communale, plus chère qu'ailleurs, a plombé la compta de la maison de retraite : client captif, le foyer de vieux assurait un quart du chiffre d'affaires de l'épicerie. Monsieur le maire n'en fait qu'à sa tête de gondole. * Ouest-France, 31 août 2002.

La rafle prise le Roumain dans le sac

Le GIR : voilà une fringante brigade interdisciplinaire qui excelle dans le roumaniement d'armes.

LEÇON n° 23: RECONNAÎTRE LES ROUMAINS



Après avoir félicité ses flics pour la brillante opération anti-Roumains, Sarkozy a rendu hommage aux saute-dessus de la BAC, la brigade anti-criminalité et a livré la quintessence de sa vision du métier : «Le premier travail de la police, c'est l'interpellation»*. Fichez le plus de monde au gnouf, ça rassurera le bourgeois.

Détonnant avec les regards énamourés des flics sous le charme de Sarko, le SNOP, le Syndicat national des officiers de police s'est fendu d'un communiqué qui dénonce le coup de bluff de la razzia chez les Roumains. Une œuvre du GIR**, le Groupement d'intervention régional. C'était le 9 octobre. Assistés de dix traducteurs, 280 gendarmes, policiers, douaniers, agents du fisc, raflent 102 ressortissants roumains. 66 sont mis en garde à vue et 9 envoyés au trou, incarcérés sans autre forme de procès. Pour des vols à l'étalage et dans des voitures en stationnement ! Aussi incarcéré, un bon Nantais, le logeur de la colonie, qui ne semble passible que d'hébergement clandestin. Ces crimes majeurs font certaine-

ment vaciller les fondements même de la République.

Quinze jours de planque n'ont pu constater que le transfert de sacs-poubelles dans un coffre de voiture. L'enquête préliminaire a donc peiné à fonder l'accusation d'«association de malfaiteurs» qu'il fallait coller à ces Roumains. Il manque tout, des armes, des écoutes téléphoniques de suspects et autres artefacts classiques qui permettent aux magistrats de parler de malfaisance en bande. Là, rien. Finalement, seul le Nantais qui a logé ces Roumains se retrouve accusé d'«association de malfaiteurs». Ce qui invente l'association à associé unique. Un concept intéressant.

L'opération s'est menée dans la pure précipitation, dénonce le SNOP : «la soixantaine de policiers présents n'a pas été informée du contenu précis de la procédure et des objectifs», si ce n'est un lieutenant-colonel de gendarmerie, dirigeant le GIR qui clame : «Frappez aux portes, si un Roumain ouvre, interpellez, après on verra !»

L'opération est lancée par une lettre cosignée du procureur et

du préfet qui dit «devant la recrudescence des vols à la tire et à la roulotte, veuillez contrôler la communauté roumaine». Comme si on déclarait suspect l'ensemble des cathos pour les commandos anti-avortement de certains ultras. Ou s'il fallait contrôler la communauté des PDG devant la montée des scandales boursiers.

«Ces méthodes rappellent une période historique où les forces de l'ordre interpellaient des gens en raison de leur appartenance à une religion», ajoute le syndicat des officiers de police en assimilant l'opération à une Vel'd'Hiverie d'automne. Une rafle tellement bâclée que «les gardés à vue ont été relâchés sans que la notification de la mesure leur ait été notifiée. Les gendarmes ont dû retourner les interpellés pour terminer la procédure». Tout en ajoutant : «Le résultat de l'affaire choque les officiers de police de Nantes. Alors qu'aucun fait de vol à l'étalage reconnu par les mis en cause n'a été rapproché de plainte précise, neuf mis en cause ont été écroués». Surtout que dans des affaires beaucoup plus graves que le simple recel (la qualification finalement retenue dans la majorité des cas), on se contente d'une simple convocation de justice. Là, on garde en prison dix personnes accusées de recel.

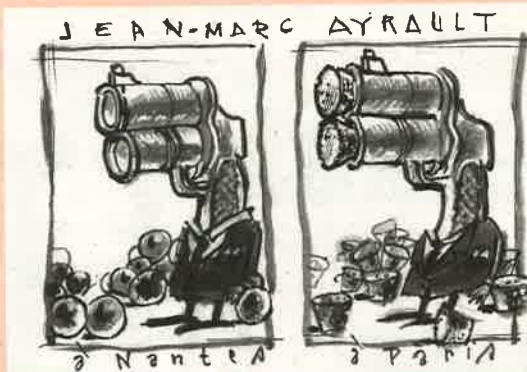
Quant à la garde à vue, elle a été effectuée hors normes, la gendarmerie de Doulon enfermant ainsi une trentaine d'hommes et de femmes dans 30 m² toute la nuit sans fournir la moindre couverture. L'un des Roumains arrêtés a un problème de rein. Sous dialyse, il attend une greffe. Demande assistance. Il s'évanouit pendant la garde à vue. Patience, on va s'occuper de lui. «S'il n'a pas été incarcéré, il le doit au bon sens des prisons de Nantes et de Fresnes qui ont refusé de l'admettre, vu son état de santé», explique un avocat.

Ce n'est pas tout. «Le SNOP regrette que cette affaire ait été traitée dans l'urgence pour, comme dans d'autres régions auparavant, précéder la venue du ministre de l'Intérieur (...) Bien des affaires traitées quotidiennement par les forces de police sont beaucoup plus efficaces pour la sécurité des citoyens, mais sont beaucoup moins médiatisées». Quand on pense que les félicitations d'Ayrault à Sarkozy ont été aussi médiatisées (voir encadré ci-contre), on mesure le désastre en chaîne. Les Roumains, eux, gardent leurs chaînes.

Nicolae Moreau-Valachie

* Ouest-France, 18 octobre 2002.

** Les GIR ont été mis en place pour un travail pluridisciplinaire engageant police et gendarmerie nationales, douanes, et les services fiscaux, de la concurrence et de la consommation, du travail et de l'emploi.



Girophare de la Loire

Jean-Marc Héraut de Sarko

Cher Giro. Permettez, cher monsieur Ayrault, qu'ainsi on vous nomme, vous qui avez décroché la distinction si convoitée de «girophare d'or»* pour vos dernières prestations à Nantes et à Paris et votre contribution généreuse à l'idéologie sécuritaire. Vous fûtes récemment interpellé publiquement par M. Sarkozy, mais fort heureusement sans garde à vue ni reconduite à la frontière. Pas même à la frontière du réel. Il s'agissait de sécurité, une notion qui fait l'unanimité à gauche et à droite, l'ancien ministre socialiste Daniel Vaillant ayant pu dire dans des tribunes de presse : «Sarkozy me copie» et «S'il le faut, j'aiderai Sarkozy». Inutilement, M. Sarkozy a profité de ce terrain d'entente pour faire de la polémique politicienne, ce qui n'est pas chic du tout. Le 22 octobre à l'Assemblée, Sarkozy dénonce perfidement le double langage, pourtant une valeur iconoclaste en ces temps de pensée unique. Il vous lance, cher M. Ayrault : «A l'Assemblée nationale, vous faites des déclarations définitives sur la politique de sécurité du gouvernement, mais quand je suis à Nantes, vous vous félicitez à juste titre de l'action du GIR».

Le lendemain, encore sonné, vous répondez par écrit à M. Sarkozy : «Je ne retire rien aux félicitations que j'ai adressées devant vous à l'intervention du GIR à Nantes qui a été décidée dans les règles de droit par la justice et qui a permis le démantèlement d'un important réseau de vol à la roulotte**», mais en prenant vos distances avec le projet de loi sur la sécurité quotidienne. Vous ajoutâtes : «Pour éviter toute confusion, nous avons convenu que cette rencontre conserverait un caractère privé et ne saurait en aucun cas servir à une exploitation politique. Vous avez cru bon rompre cet engagement en rapportant des éléments tronqués de notre conversation. Ce procédé est indigne d'un serviteur de la République». Si on ne peut plus parler à matraques rompues, et si l'amabilité devient politique, où va-t-on ? Les propos de coulisse ne sont pas les vrais dialogues. La vraie pièce attend que le rideau s'ouvre...

Heureusement, Le Monde a pris votre défense***, dénonçant les «méthodes de démagogues» et la «rhétorique moisie» de Sarko, car à Nantes, bon démocrate, vous avez félicité votre ministre «pour son action républicaine», alors qu'à l'Assemblée, souligne le quotidien du soir, «Ayrault a revêtu les atours du député président du groupe d'opposition, et il s'oppose. C'est son rôle. Il ne reçoit plus chez lui». Aucun sens du savoir-vivre, ce Sarkozy ! Bien sûr, certains ont compris que vos félicitations pour la rafle anti-Roumains étaient surtout un vibrant hommage à l'opération de communication des services du ministre de l'Intérieur, laissant au second plan la volonté de terroriser la Roumanie et l'effort louable de pacifier les boîtes à gants. En signifiant que le vol n'est pas toléré, l'autorité républicaine délivre un signal fort. Ce qui vaut bien que l'on vous félicite pour ces félicitations. Mais bon, ça reste entre nous.

Tartempion

* Décerné par Lulu pour la première fois de l'histoire des premières fois.

** Vol d'objets dans un véhicule en stationnement.

*** Le Monde, 27 octobre 2002.

Tirez pas sur le projectionniste, ni sur le parapluie

Présentant le GIR, ce nouveau Groupe d'intervention régional policier, fiscal et douanier, le *Courrier du Pays de Retz* cite les pouvoirs publics : «Il s'agit d'une force de projection...» Sans doute dotée d'hommes-obus luttant contre les projets de projectiles. Espérons qu'ils aient droit à une protection rapprochée.

Si l'été pourri fâche les touristes, il réjouit les archers du guet. «Quand il ne fait pas beau, il y a moins de délits», a dit un gendarme mobile futé à Sarkozy lors de son passage à Batz-sur-Mer**. Dormez, braves gens, il pleut. L'averse : enfin une idée neuve contre l'insécurité.

* Le 11 juillet 2002.

** Ouest-France, le 13 août 2002.

Libertés bien gardées

On croyait les libertés debout. On les découvre assises. Et sous bonne garde. Pour les Assises des libertés locales, le 16 octobre, le palais des Congrès a été sauvagement agressé par deux tomates anonymes jetées sur les boucliers des CRS. Deux, de source policière. Pour garder les libertés, on a mobilisé deux compagnies de CRS, une quinzaine de command cars et fourgons, sans compter les cars et les voitures, les flics en civil, la garde rapprochée de Sarkozy et les bonnets de la police locale et nationale prêts à bondir en complets vestons. Avec ça les vaches et les libertés sont bien gardées.

SARKOZY TAPE SUR LES PROSTITUÉES



SAGA2-

Voyage voyage

Les chiens aboient, la caravane n'a pas de place

Florilège de l'esprit de tolérance version gadjo.



Fait pas bon être gens du voyage. Même les touristes à la descente du train doivent se méfier. Leurs valises les rendent plus que suspects : délictueux. C'est ce que laisse entendre *Presse-Océan* le 5 octobre en présentant à la une : «Sarkozy ; réponses à l'exaspération des Français», et son «arsenal de sanctions contre dix nouveaux délits ; notamment la prostitution, les squatters, les gens du voyage, la mendicité et les bandes». On apprend ainsi que le fait d'être Rom ou Manouche est d'emblée un délit.

Le projet Sarkozy est d'une subtilité d'enclume : vous, les dangereux, rejoignez vite fait les aires d'accueil qui vous sont dédiées et ne bougez pas d'une oreille. Et ceux qui refusent de s'y entasser, au gnouf ! Tout le monde sait bien que bien des maires ne respectent pas la loi

Besson, qu'ils n'ont pas les aires d'accueil communales et que celles qui ont été créées n'ont pas assez de place pour accueillir tout le monde.

Et quand s'annoncent de nouveaux terrains, c'est le tollé. Deux exemples, avec manif et banderoles aux conseils municipaux. La Chapelle-sur-Erdre : des riverains forment une association contre la création de l'aire d'accueil. Arguments : préserver le cadre de vie, sauvegarder la nature, éviter «bruit, coups de fusil, milieu naturel sacagé, dépréciation des maisons environnantes, règlement de comptes, vols de voitures, rodéos, cambriolages», comme le martèle le porte-parole des riverains Yannick Rinfray, qui dit carrément «j'ai acheté il y a deux ans. Si ça se fait, je n'ai plus rien»**. Même topo à Treillières. Là pourtant, les gens

du voyage sont traités comme d'habitude, accueillis dans l'ancienne déchetterie. Un classique. «Pourra-t-on les évacuer s'il y en a trop ?», lâche un élu. Un cri du cœur.

Autre manifestation de l'humanisme gadjo, auprès de l'hippodrome. Plusieurs chaînes de télé sont là pour filmer les canas de course, pas pour un reportage sur la quarantaine de caravanes qui a fait escale. «Une quinzaine de caméras seront installées au Petit-Port, le cadre est extraordinaire, mais la présence des caravanes dans le champ serait une contre-publicité terrible pour Nantes !» pleurniche Michel Bodiguel, le président de la société de courses***. Même rejet quand on cause urbanisme : «Actuellement les projets de développement, au Sud, se résument à un camp de nomades, une déchetterie, une prison et le départ de l'aéroport», se lamente un président d'association pour demander l'implantation à Rezé du Zénith****. Au moins c'est clair : si personne n'assume le respect de la loi comme un devoir de solidarité sociale, on préfère mettre dans le même sac les ordures, les caravanes et les taulards. Tiens, au fait, la rumeur sur le vol des poules, ça ne tient pas : les poules ne savent pas voler.

Jean Goreinarte

* *Presse-Océan*, 25 septembre et 19 octobre 2002.

** *Ouest-France*, 24 septembre 2002.

*** *Presse-Océan*, 2 octobre 2002.

**** *Ouest-France*, 1^{er} mars 2002.

Grenaille

Patator contre les ombres

Dix-huit pommes de terre sont entrées illicitement dans les poches d'un pantalon. Face à ce crime de première nécessité, des maraîchers de La Chapelle-Basse-Mer ont employé les grands moyens. Propriétaires du champ spolié par des glaneurs nocturnes, ils se sont fait justice eux-mêmes. Un mois et demi qu'ils planquaient la nuit au pied de leurs patates, les deux frères Duhil, leurs flingues à portée de main. Faut dire qu'ils étaient colères. Déjà deux fois qu'on leur vole des légumes, à même le champ. Oui, oui. Deux fois ! Pour une centaine d'euros, dit Pierrick Duhil, chasseur à ses heures, qui ne dispose, il est vrai, que de revenus très faibles. Cette nuit du 21 août dernier, ces trois kilos de patates, ce n'était à son avis qu'un début : «ils allaient en prendre cent kilos...» Alors il a sauté sur une ombre, lui a mis un couteau sous la gorge, rameuté son frère pour séquestrer le criminel, et appelé les gendarmes en prévenant que si le fourgon des acolytes se pointe, il tirera dessus au fusil. Les gendarmes sont arrivés trois

quarts d'heure plus tard. Après quatre coups de fusil. Son frère tire en l'air, Pierrick Duhil vide son fusil de chasse, alignant le conducteur qui, blessé à l'œil, parvient quand même à s'enfuir. «C'est moi qui ai tiré. J'avais prévenu. Ils en ont mis du temps à venir, les gendarmes, explique Pierrick Duhil à Lulu. Il a eu de la chance de s'en tirer à si bon compte. Il aurait pu être mort. Je ne suis même pas sûr qu'il a



l'œil perdu. Je me demande s'il ne tire pas au cul pour faire croire ça. J'ai rien à me reprocher. Tout le monde m'a dit que j'avais bien agi, mais les ennuis avec la justice, c'est juste moi qui me les prends». Mis en examen pour tentative d'homicide volontaire, il cherche un avocat. Adjoint à l'économie et à la communication à La Chapelle-Basse-Mer, Jean-Michel Morille s'efforce de monter un comité de soutien «discret et informel» pour remonter le moral de celui qui a «pris un coup de sang, l'exaspération expliquant ce comportement logique, même s'il est peu civique». Les descendants de Parmentier devraient se porter partie civile.

Hercule Tube

LES DROITS DE L'HOMME SELON SARKOZY:



Bonjour

Lâcher de CRS rue de Strasbourg

La scène se déroule un beau matin de juillet au milieu de la rue de Strasbourg, à Nantes. Deux jeunes gens, entre seize et dix-huit ans, un blanc, un noir, «plutôt propres sur eux» selon plusieurs témoins, déambulent joyeusement le long de la rue. Survient un convoi de CRS, composé de trois véhicules grillagés, qui emprunte la voie principale de circulation. Les jeunes

gens, mi-sérieux mi-moqueurs leur font un grand geste en guise de bonjour «comme des gamins font signe aux voitures à l'arrière d'un car, rien d'agressif, ni d'obscène». Le convoi s'arrête aussitôt, bloque trois voies de circulation, et une demi-douzaine de CRS descend illico de l'un des véhicules. Un automobiliste tente prudemment de dépasser le convoi. Mal lui en prend, sa voiture est prise à partie et reçoit au passage une volée de coups. Un peu plus loin, le jeune noir attend, terrorisé. Il est pris à la gorge par l'un des CRS. Témoins de la scène, les automobilistes qui suivent sont invités à déguerpir. Ils n'en verront pas plus. Circulez, on vous dit, il n'y a rien à voir.



Saint-Jean-baptise-moi partout L'œil rincé à l'eau bénite

Les seize caméras du lycée St-Jean-Baptiste-de-La-Salle font l'unanimité du proviseur. «Ces installations ne sont pas liées à une recrudescence des vols ou des rackets», dit-il*. Son seul but, relancer l'économie de la vidéo-surveillance. En veille permanente, ces caméras numériques n'enregistrent que les mouvements dans leurs champs de vision. Le comité d'entreprise n'a pas été consulté, pas plus que la commission vidéosurveillance départementale, présidée par un magistrat. Il y a plus gênant : ouvert sur la rue, le parking de l'établissement est fréquenté le week-end par des riverains et des gens de

passage. La caméra installée sous un auvent de stationnement a «déjà filmé de nuit des couples extérieurs au lycée, venus là faire l'amour dans des voitures», note l'AFP. «Avec les vitres, on ne distingue pas grand-chose», s'excuse le proviseur. Les dix membres de l'équipe de direction sont déjà abonnés aux séquences chaudes des soubresauts automobiles, consultables depuis chez eux via internet. Avec la bénédiction de Dieu, qui voit tout, qui sait tout. En chaque dieu, il y a un cochon qui sommeille.

* *Presse-Océan*, le 8 octobre 2002.
* *Ouest-France*, le 30 octobre 2002.



LATULULULU?

• CANDIDAT QU'EN DIT QUOI

Ouest-France, 2 novembre 2002
Avec deux articles dédiés aux candidats à la télévision locale dans la même édition, un en pages économiques et un en rubrique Nantes, on peut dire qu'*Ouest-France* ne faillit pas à sa mission d'informer. Même si ces deux articles ne parlent que d'une seule et unique candidature, celle d'*Ouest-France* dans son association avec TV Breizh, le Crédit Agricole et le groupe Pinault. Les autres candidats, leur nombre, leurs noms ? Mystère. Malgré le titre «*Télévision locale : les candidats connus*», ces connus-là ne valent sans doute pas qu'on les dévoile. *Ouest-France* ne donne pas dans l'innommable. C'est comme ça, un journal charitable bien ordonné.

• HISTOIRE DE CUL

Ouest-France, 17 septembre 2002
A Piriac, la tradition fessière et maritime a dénommé «cutoir», ce muret «où jadis les marins posaient leur séant» ? Mais la déontologie journalistique bannit le gros mot. Obligé de citer ce terme indélicat à propos du réaménagement du port, *Ouest-France* évite de parler de cul. Le cul, c'est malséant.

• MORTEL DÉBAT

Ouest-France, 5 octobre 2002
Le dimanche, au comptoir du bistrot nantais L'Express, la tchatche se fait bondieusarde. On débat au café théologique. Le 3 novembre, on cause du thème «*Mourir, et après ?*» Après, ce sera le 5 janvier : «*Le mensonge aide-t-il à vivre ?*» Le premier qui dit que le mensonge est un péché mortel est prié de ne pas ressusciter rétroactivement.



• SILENCE, ON TOURNE

Ouest-France, 31 août 2002
Dangereux, les tournants qui tournent. Celui des Granges aux Sorinières, par exemple : sept accidents en trente heures, fin août ! Même pas le temps de reconstruire le mur. En attendant les mesures, «*il est conseillé de redoubler de vigilance dans ce virage en cas de pluie, ou tout simplement de l'éviter*» conclut *Ouest-France*. Un virage risqué ? Foncez tout droit. C'est un conseil des artisans maçons de la commune.

• LOGISTICULATION VERBALE

Le Courrier du Pays de Retz, 11 juillet 2002
On a inauguré des hangars à Trignac. En français de jargon, on lit «*Cette première plate-forme logistique accompagne et promeut le développement économique local et assure une expertise et une infrastructure logistique performante et évolutive*». Traduire par : les entrepôts sont ici pour gagner de la thune en faisant le boulot correct pour pas rester en plan comme des cons.

• STRITEBORDZ

Ouest-France, 23 août 2002
Ce fut le choc de l'été. Les 24 et 25 août, le skatepark Le Hangar a organisé les «*Premiers championnats du monde de streetbords de France*». Déjà, on se demande pourquoi franciser à moitié ces boards et ne pas les dénommer ruebords. Quant au champion du monde de France, on attend qu'il remette son titre en jeu aux play-off du coin de la rue, en Loire-Inférieure.

Le Lotus Bleu

La CGT dénêche une fumerie clandestine

A l'hosto, il n'y a pas de fumée sans feuilleton répressif.

Sont rudement pas aidés, les pensionnaires du premier étage nord de l'hôpital St-Jacques. Ce centre de rééducation pour les grands accidentés est peuplé de para et tétraplégiques à roulettes, atterrés là après de graves accidents. La vie ne les a pas gâtés. Le syndicat CGT de l'hosto non plus. La section CGT de St-Jacques dénonce les malades par voie de presse, pour la seconde fois cette année. Cet été, *Ouest-France** titre «*Le tabagisme et les drogues illicites à l'intérieur de l'hôpital*». Le syndicat met dans le même sac cigarette et joint affirmant que «*l'hôpital doit être un lieu exemplaire*». Pour les poumons du personnel, les risques d'incendie, et contre l'insécurité. Des enjeux exemplaires de la dérive sécuritaire qui flotte dans l'air. Il faut donc priver de tabac ces patients, si dangereux que certains ne peuvent même pas fumer seuls ! Les autres sont cloués au lit, ne sortent jamais du service. Sylvie Gautier, la directrice de l'hôpital indique qu'un secteur a été aménagé pour les fumeurs au rez-de-chaussée. En oubliant de dire que ce secteur est inaccessible aux plus gravement atteints en fauteuils roulants. En oubliant que ce local de quinze mètres carrés n'a pas d'extracteur de fumée. Que depuis la montée au créneau du syndicat, les cendriers ont été retirés du secteur où les



fumeurs étaient tolérés au premier étage nord, mais pas dans le local du personnel soignant qui n'est pourtant pas autorisé comme compartiment fumeurs. Quant aux «*drogues illicites*», la police a été appelée pour faire une descente. Faut dire qu'un visiteur était très suspecté «*d'attitude équivoque*». La flicaille est pourtant repartie bredouille. Rien trouvé d'illicite. La dénonciation était sans doute trop équivoque.

Tout ce foin pour priver de cigarette ou de joint des malades bien abîmés, qui n'ont que ça comme évasion... Histoire d'oublier un instant, s'ils le pouvaient, qu'ils ne marcheront plus, qu'ils ne mangeront plus seuls, qu'ils ne pourront plus vivre sans assistance. Et tout le monde oublie allègrement que le cannabis est utilisé un peu partout en Europe, comme médicament permettant d'augmenter l'appétit, de diminuer le stress, les contractions musculaires anarchiques, et surtout de permettre à ceux qui en usent, de s'évader d'un corps qui ne leur répond plus. En revanche, personne ne s'émeut du manque cruel de kinés, qu'on ne remplace même pas lors d'arrêt de travail. Aujourd'hui, il faut savoir qu'un tétraplégique n'a le droit de prendre qu'une seule douche par semaine, faute de personnel hospitalier.

En fin de compte, entre la CGT (de gauche) qui toussé à tort et à travers et le gouvernement Raffarin (de droite, faut-il le rappeler) qui réduit tous les budgets de l'Etat exceptés les Affaires étrangères, la Défense et l'Intérieur, on peut légitimement s'inquiéter pour le malade. Mais bon, ce ne sont que des survivants. On ne va pas en faire une maladie.

* *Ouest-France, 28 août 2002*

La journée j'achète rien

Date clé pour l'anti-consommation, le 23 novembre, la Journée internationale sans achats, *Buy nothing day* chez les Anglo-saxons. En France, le gang des publicitaires réfractaires à la société de consommation et à l'idéologie publicitaire publie sa revue *Casseurs de pub*. Manquerait plus qu'on fasse de la réclame pour ces détracteurs de pub. *Casseurs de Pub*, en kiosque, 4 euros.

10/18

Les asperges sont cuites

Les catalogues publicitaires des grandes surfaces peuvent présenter des produits qui ne correspondent pas à ceux vendus en magasin : c'est parfaitement légal et accepté par les services de la répression des fraudes. Bruno David, agriculteur à la Chapelle-Launay, vient d'en faire les frais après avoir attiré l'attention de l'administration sur la non-conformité à l'emballage d'un ensemble de cuisson pour asperges acheté au Super U de Savenay. Une partie dudit ensemble n'était pas en inox 10/18 (critère de qualité) comme annoncé sur la catalogue et l'emballage (pour vérifier

c'est simple, un aimant n'adhère pas à l'inox 10/18). Le client malheureux s'est donc adressé à la répression des fraudes qui lui a répondu : «*les photos figurant sur un catalogue de publicité sont réputées non contractuelles et vous aviez toute latitude de vérifier les différences entre le produit vendu et celui présent sur la publicité avant de faire votre achat*». Autrement dit, la seule solution pour être sûr de ne pas se faire gruger dans une grande surface est de débiller tous les produits dans le magasin avant de les acheter. On essaie pour voir ?

Motus vivendi

L'université se coupe les langues

L'été est un temps alangui. C'est-à-dire privé de langue. Le conseil de l'UFR de langues de l'université de Nantes a voté le 4 juillet, avant de se passer l'ambre solaire, la suppression de l'enseignement du breton, du japonais, et du néerlandais à partir de 2004. Et l'arabe première langue, dont le projet avait été approuvé en décembre 2001, passe aussi

à la trappe. Il y avait pourtant 157 étudiants en arabe, 87 en japonais, 24 en breton et 15 en hollandais. Pas assez d'audimat, ça coco. On ferme. Même s'il y a, à côté de ça, des maîtrises en science que l'on maintient pour un seul étudiant. Il faut bien se garder un brin de contradiction. La perfection est ennemie du bien commun.



Mais si, mais si

La multiplication des Jésus

Le gourou de la secte Néophare, Jésus-Arnaud Mussy est peut-être un imposteur. Car à quelques lieues de là, un autre Jésus revendique la même qualité : Jésus-Pierre Poulain, déclaré depuis les années soixante-dix à Derval, dans la secte de la Sainte-Famille. Les experts en mathématique théologique sont d'accord sur un point : il y en a manifestement un de trop. Leur âge pourrait les départager : le premier a 35 ans, le second 78 ans. Tous les deux trop vieux pour faire illusion. Une joute au péché mortel pourrait-elle départager ces prétendants au titre officiel ? Il serait vraiment temps que le vrai gars de Nazareth redescende mettre bon ordre dans cette vraie pétaudière. Et sans se faire prier, nom de Dieu !



Tagliatelles

Alerte à la bombe à Penhoët

Le miracle économique des Chantiers de l'Atlantique n'est pas épargné par le blasphème. Un salaud d'ouvrier a commis le sacrilège d'un tag. Un tatouage incompréhensible à la bombe. Ce sabotage entache gravement tout le légendaire respect des métallos pour leur œuvre. Ce gribouillis en rouge de 50 cm de large sur la coque fraîchement peinte, c'est du jamais vu aux Chantiers dont le bulletin interne, *Marine hebdo**, s'indigne de cette irruption du réel dans la bulle magnétique du

génie français. «Il s'agit d'un véritable acte de mépris à l'égard du travail effectué», moralisant sur cet «acte gratuit qui coûte cher. Face à ce problème nouveau sur une coque, le département peinture appelle à la plus grande vigilance pour éviter le renouvellement de ces actes de vandalisme». Il serait temps que les pros, dignes et responsables, constituent spontanément des milices anti-graffiti.

* *Marine hebdo* n° 120, 8 juillet 2002.

En-bassisme

Les vacances de M. Hublot

Fin juillet, Raffarin a joué les empereurs au Puy du Fou, pouces levés. Cette France d'en-bas s'appelle de Villiers. Le Vicomte méritait un coup de pouce. Tout en gardant ses distances, le Mouvement pour la France a dit vouloir «travailler en trait d'union avec la majorité UMP», appréciant d'être «traité avec élégance et considération» pour les accords de désistement. Pour cette visite de courtoisie,

Raffarin a usé d'un avion spécial. Idéal pour reluquer les gens d'en-bas. La une d'*Ouest-France* du 27 juillet salue l'évènement avec une photo d'en-haut de page qui fait un curieux pendant à la pub d'en-bas, achetée par le Puy du Fou, et quasiment de même taille. À dire vrai, la photo de l'AFP couvre 7,8 cm² de plus que l'encart de pub. Ça doit être ça, la liberté de l'information.

Habillés pour l'hiver

La tendance est au Blaise en ville



C'était dans le supplément «mode» du *Monde* du 4 octobre. La photo sur une demi-page est un grand moment d'émotion pipole, un genre de statuaire post communiste à la sauce bobo, les muscles prolétaires en moins. Trois héros de la révolution culturelle posent devant les fresques du temple sacré. Le timonier Jean Blaise, directeur du Lieu Unique, arbore l'allure lasse de celui qui se demande s'il ne va pas faire un flou artistique sur le cliché s'il change de jambe d'appui pour se gratter l'autre fesse. Le garde rouge Patrice Joly de Zoo Galerie a l'air sérieux comme une figure de proue qui se ferait tartir à cent sous de l'heure. Et le commissaire politique Robert Fleck, le directeur de l'école des Beaux-Arts, attend qu'on lui dise d'arrêter de faire semblant de

lire pour bazarder le catalogue qu'on lui a dit de tenir. Le summum, c'est la légende : Jean Blaise arbore, nous dit-on, «veste et pantalon de laine, le tout Prada, écharpe en soie Ralph Lauren "Purple Label"», Patrice Joly est en «bottes de daim Hermès et pantalon de moto surpiqué en coton enduit Martine Sibon», et Robert Fleck en «peignoir en soie, chemise de smoking en coton Ralph Lauren et mocassins brodés de velours». L'élégance du trio a la subtilité de ne pas dissimuler cet air compassé de ceux à qui on ne la fait plus. On apprend dans l'article que Patrice Joly est «très remonté contre la dispendieuse culture paillettes» qu'incarne, selon lui, le Lieu Unique. Pas facile d'être top model amateur et rebelle mondain.



Anortsurerdre.com

Toutes les adresses pour réussir vos vacances à Nort-sur-Erdre. Un must que le monde entier et ses alentours nous envie.

Nouveau et intéressant sur le ouëbe : enpaysdelaloire.com. Le site officiel du tourisme dans la Région. Officiellement, c'est complet, mis à jour régulièrement, hyper fiable. Bref, de Katmandou à Los Angeles, on va pouvoir réserver son gîte et son couvert, programmer ses sorties et ses activités sportives et culturelles en Pays de la Loire.

Clic. Curieux de nature et surfeur avisé, vous repérez, en bas de la page d'accueil, le guide : «où dormir ?», «Où manger ?», «À voir, à visiter !», «À faire, à pratiquer !» Le bonheur n'est pas loin. Vous êtes, mettons, Japonais, vous avez entendu parler de Nantes et du Pays nantais. Avant d'acheter votre billet d'avion, vite, vous cliquez frénétiquement. Ami Japonais qui avez entendu parler de Nantes, munissez vous d'une carte détaillée. Parce qu'en Pays nantais - c'est le site officiel du tourisme en Pays de la Loire qui vous le dit - tout (ou presque) se passe à... Nort-sur-Erdre !

Démonstration. Vous avez commencé par «galeries d'art». Mauvaise pioche : aucune en Pays nantais. Le site officiel le saurait. Essayez encore.

«Musées». C'est mieux, il y en a un (sortez la carte IGN) : le musée du temps des baigneurs à Cordemais.

«Édifices et art religieux en Pays nantais». Clic. Aahhh ! Il y a une église, Saint-Christophe à Nort-sur-Erdre. Marquez un gros point rouge sur la carte.

«Patrimoine et architecture» ? Clic. Réponse : en Pays nantais, il y a un (1) château et un (1) pont (Saint-Georges) à... Nort-sur-Erdre.

«Expositions» : deux à Nort-sur-Erdre (et une à Oudon, soyons juste). «Festivals, spectacles, opéras, théâtres, cinémas» ? Clic. Résultat (unique) : le festival des musiques vagabondes en juillet.

«Itinéraires touristiques» ? Clic. Deux réponses à Nort-sur-Erdre, forcément.

«À faire, à pratiquer». On notera la 18^e randonnée nautique sur la Loire Angevine, du 8 au 9 septembre. Ça se passait à «Angers-Loire-Atlantique (44)». Vous connaissez ?

«Discothèques». Clic. Zut, y'en a pas à Nantes-Pays nantais.

«Festivals, spectacles, opéras, théâtres, cinémas...» Résultats : juste le festival des musiques vagabondes, et le festival Tête de l'art à Nort-sur-Erdre, évidemment. Sinon, rien !

Soyons gourmands : «Toutes les activités culturelles». Clic. Hou, y'en a plein : le centre de langues Polyglotte, un concert

et feu d'artifice, le festival des musiques vagabondes et le Festival Tête de l'art. Tout ça se passe... devinez où ?

Voyons les «Autres activités culturelles» : ah, ben c'est les mêmes, moins le centre de langues (allez savoir pourquoi). «Où manger ?» Dans un «bistrot, bar à vin» ? Y'en n'a pas. Dans un «Restaurant gastronomique et cuisine raffinée», alors ? Clic. Devinez... il s'appelle Le Bretagne, il se trouve à... ? allez, un petit effort.

«Parcs et jardins». Clic. Aucun à Nort-sur-Erdre. Inutile de dire, donc, qu'ailleurs non plus.

En tant que touriste japonaise, je vais probablement passer mes vacances à Nort-sur-Erdre, métropole de l'Ouest.

Le site officiel du tourisme en Pays de la Loire est une réalisation du Comité régional du tourisme financé par la Région des Pays de la Loire (capitale : Nort-sur-Erdre). Miss Clic

largentparlesfenetres.com

Le site enpaysdelaloire.com a été développé par T.C. Multimédia, filiale du groupe Ouest-France. Il a coûté la bagatelle d'un million d'euros. Son principe est simple : il consiste à demander aux offices du tourisme de transférer les informations dont ils disposent sur un serveur informatique régional, de façon à restituer un maximum de données au touriste qui se connecte sur le site. Pour inciter les petits offices de tourisme à jouer le jeu, on leur a offert un micro-ordinateur. Les gros, qui disposaient déjà de leur propre système

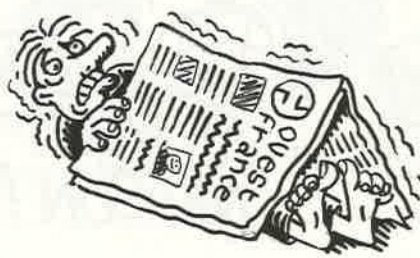
d'information, voire de leur propre site web, se voient contraints de tout lâcher pour un nouveau système qui est loin d'avoir fait ses preuves. «En gros, on nous demande de donner notre montre, et en échange on nous promet de nous fournir l'heure quand on la demandera ; c'est un peu juste», commente un pro du tourisme, qui refuse de lâcher la proie pour l'ombre. C'est peut-être le genre de question que le comité régional du tourisme aurait pu se poser avant de lancer son gros machin. Maintenant c'est un peu tard.

Boîte d'illégo

Un sot-papier sur les sans-papiers

Les sans-papiers sont toujours là, titre un article* qui a valu à la rédaction nantaise d'*Ouest-France* une réponse de la Ligue des droits de l'Homme, genre commentaire de texte. Faut dire que ce papier n'a pas fait dans la dentelle, ni même dans la couverture laine et polyester. Les sans-papiers nantais sont d'emblée traités «d'immigrants illégaux». Et allons-y gaiement. Petit rappel : ces demandeurs d'asile sont en réa-

lité en attente d'une réponse des autorités françaises, quant à la prise en compte du droit d'asile. C'est un droit garanti par la Constitution. Entre temps, l'Etat



et les autorités locales ont même le devoir de fournir l'hébergement et la subsistance. Ce qui peut amener à se demander qui est vraiment dans l'illégalité : la France, ou ces demandeurs d'asile contraints de survivre dans des gourbis de fortune devant la préfecture. La demande de rectificatif est restée lettre morte. Les lettres mortes n'ont pas droit à la parole.

* *Ouest-France*, 24 août 2002.

Boudu !

Fric-flaque à Pornichet

Pleine comme un œuf, la station balnéaire s'agrandit sur des prairies humides régulièrement noyées sous les eaux.

Les plans d'un magnifique centre culturel ont été présentés en octobre à la population de Pornichet, riante petite cité balnéaire de Loire-Inférieure. Les habitants de la commune ont pu à loisir consulter le très sérieux dossier d'enquête publique expliquant le projet et noter leurs remarques sur un joli cahier. La Commission des sites, une commission composée de tas de gens importants, a dans le même temps donné un avis favorable à la construction de ce centre, inséré dans un bel ensemble paysager en bordure de l'hippodrome. Nul doute que le commissaire-enquêteur prononcera lui aussi un avis favorable au projet. Cela conforterait les plans de la mairie, qui a ensuite prévu de construire sur cette même zone, un centre commercial et des immeubles de bureaux. La municipalité vient de réviser le PLU (plan local d'urbanisme) dans ce sens.

Seul petit souci : les terrains sur lesquels sont projetés toutes ces belles constructions ont réguliè-



rement les pieds dans l'eau, voire les genoux, puisque, comme le note sans rire le Bureau des sites de la préfecture : «cette zone constitue, en raison de sa faible altitude et de la nature peu perméable du sol, un réceptacle du vaste bassin versant de La Baule-Pornichet (1500 ha)». C'est ainsi que l'ensemble du secteur s'est retrouvé complètement noyé sous les eaux en octobre

1999, événement qui a été reconnu «catastrophe naturelle» par les pouvoirs publics. Peu importe pour les élus, notamment pour l'adjoint à l'aménagement, Jean-Luc Descombes, constructeur de pavillons dans le civil, puisque la mairie a prévu une série de mesures compensatoires, en particulier un vaste bassin de rétention et des pompes pour rejeter les surplus aqueux à la mer.

«C'est insensé, les mesures prévues pour que les inondations de 1999 ne se reproduisent pas servent maintenant de prétexte à la mairie pour construire sur toute la zone», hurlent les associations de protection de l'environnement, regroupées en collectif, et qui tentent de prévenir les dégâts d'une telle urbanisation. L'association Pornichet Patrimoine environnement s'interroge ouvertement sur les raisons d'implanter des équipements publics en zone inondable, alors que l'on continue à tapisser les collines de pavillons sur des parcelles de 300 mètres carrés. Les écolos ont bien tenté d'alerter la préfecture. Sans succès. Décrétant que «le projet d'ouverture à l'urbanisation ne se trouve pas couvert par un plan de prévention des risques», les services du préfet s'en lavent allègrement les mains. Plus fort, l'administration précise qu'un plan des préventions des risques n'est pas envisageable sur la zone parce qu'il faut «une crue générée par un cours d'eau conséquent précis et la présence d'enjeux importants en matière d'habitat ou d'activités».

Si on comprend bien la logique, on fera donc un plan de prévention des risques quand tout sera construit et... inondé.

Sam Suffit pas Ker Souveraine victime du bolchevisme immobilier

Il y a des gens qui souffrent. La famille Bourcier de Carbon de Prévinçères, par exemple. Disséminés entre Boulogne-Billancourt, Neuilly, Pornichet et Genève, les héritiers pestent : leur patrimoine, la villa Ker Souveraine, cette meringue kitsch posée sur le remblai à Pornichet depuis 1925, vient d'être inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Un coup bas. Stéphane Bourcier de machin l'explique à Lulu : «Ça a fait perdre 20 % de la valeur du bien. C'est une spoliation étatique scandaleuse, dont la France, état néo-soviétique, est coutumière». Les propriétaires, qui se plaignaient de l'impossibilité de vendre cette pâtisserie architecturale, ont pourtant dégoté un investisseur de Tours. Faut dire qu'ils en voulaient un peu moins de deux millions d'euros pour 600 m² de surface habitable, plus la moitié de terrasse. Vont manger des nouilles à Noël, les Bourcier.

Bail, bail

Moison invente la gonflette à loyer

Comment augmenter régulièrement le loyer de ses clients sans en avoir l'air ? C'est un métier : celui de Christophe Moison, administrateur de biens.

Christophe Moison est très fort. Conseiller municipal d'opposition à ses heures perdues, madeliniste à l'UMP, cet administrateur de biens nantais a mis au point une ingénieuse technique pour faire progresser son chiffre d'affaires annuel sur le dos des 2500 locataires : le renouvellement mécanique des baux tous les trois ans. Dénoncée par l'UFC Que choisir, cette «pratique condamnable» permet d'augmenter discrètement les loyers à chaque échéance, sans dépasser 10 % du prix de base. Il suffit, lors du renouvellement du bail, de montrer que les loyers ont augmenté dans le quartier. Et comme le cabinet Moison gère des

dizaines de biens immobiliers dans les mêmes quartiers, l'administrateur se base sur le prix de loyers voisins qu'il a lui-même augmenté pour faire cette démonstration. Pas con.

«Nous n'imposons pas d'augmentation systématique, se défend Christophe Moison. C'est une renégociation et le locataire est en droit de ne pas accepter». Certes, mais bien des locataires, qui ne connaissent pas bien les textes, se laissent convaincre par leur bailleur. Ce dernier ne se gêne pas pour plaider le nécessaire alignement sur «les prix du marché». Une amicale pression qui fonctionne d'autant mieux que la tension est forte sur ledit marché, ce qui

est actuellement le cas sur Nantes, où l'on frise quasiment la pénurie de logements. Le locataire qui redoute toujours de se faire mettre dehors s'exécute donc dans la grande majorité des cas.

«Que les choses soient claires, explique Hervé Leborgne pour l'UFC, le renouvellement d'un bail est automatique à défaut de congé valablement notifié par le bailleur et il n'est pas du tout nécessaire de refaire un bail tous les trois ans.» Le défenseur des consommateurs précise en outre qu'à l'occasion d'un renouvellement de bail, il n'y a aucune raison d'augmenter le loyer de base, et qu'en tout état de cause le locataire n'est jamais obligé d'accepter une augmen-

tation. Pour avoir titré «Arnaque au renouvellement du bail» dans sa publication interne en avril dernier, l'UFC Que choisir s'est attirée les foudres du cabinet Moison, qui a exigé un rectificatif. Pour éviter des frais à Christophe Moison et lui épargner de désagréables tracasseries, Lulu se gardera donc de parler d'arnaque, mais parlera plutôt d'entourloupe, ou d'entourloupette, comme préfère le dire Le Robert en donnant comme définition «mauvais tour joué à quelqu'un».

Albert Camion



Lutte de classes vertes

Attaque du biotope de 13 salariés

Comment se faire virer, tout naturellement...

La Maison de la nature de Bois-Joubert à Donges, au bord de la Brière, c'est fini. Treize salariés licenciés. Adieu vaches, cochons, couvées, de la ferme pédagogique pour enfants. Les animaux sont vendus. La structure était déficitaire, mais les recettes d'autres animations de l'association compensaient les pertes de cet outil d'éducation à l'environnement, très apprécié des instits et des mômes, de Saint-Nazaire à Angers. Les administrateurs de la SEPNB Bretagne Vivante, qui gérait le site depuis vingt ans, ont décidé de fermer. Jérôme Moreau, le délégué du personnel est un peu éccœuré. Pour tenter un sauvetage in extremis de la structure, il est allé voir des maires du coin, le conseiller général : c'est la première fois qu'ils rencontraient quelqu'un de Bretagne Vivante. Jamais avant, on n'a vraiment cherché de financements publics pour cet espace d'accueil de primaires et maternelles, à l'intérêt évident. Premier constat : les limites de la forme associative quand il s'agit de gérer du personnel. Avec une directrice de site, un tuteur, le conseil d'admi-

nistration, le bureau, et un directeur régional de l'association, les salariés ne se pensaient pourtant pas largués dans la nature. «On a cherché à nous impliquer en nous demandant des propositions de sauvetage quand il était déjà trop tard, pour nous impliquer dans la défaite», note Anne Frizza, chargée de l'hébergement et de l'interdendance.

Cet épilogue piteux relève aussi l'ambiguïté d'un projet que les administrateurs bénévoles, naturalistes et observateurs puristes de la faune sauvage n'ont pas soutenu. Ses promoteurs, dont Jean-Claude Demaure, n'étant plus aux commandes de l'association, Bois-Joubert tombe à l'eau.

Le plus navrant, c'est qu'au même moment, naît juste à côté un projet similaire. Avec de gros moyens, trois millions d'euros d'argent public et de mécénat. À Branféré, dans le Morbihan, Nicolas Hulot vient d'inaugurer une «école de la biodiversité» accueillant des scolaires et des groupes. 70 lits sont prévus. À Bois-Joubert, il y en avait 80. Va falloir en faire du compost.

André Breton-Vivant

SANS DOMICILE FIXE...

AVEC DOMICILE FIXE...

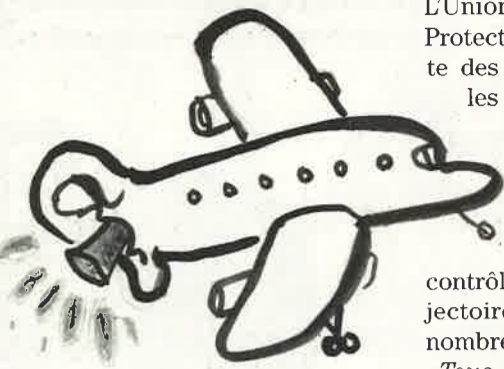


L'oreille cassée

Vol de coucou au-dessus des nids

Le mur du son ne doit pas empêcher de construire, en dessous. Car le bruit des avions sait se faire oublier, si on lui demande gentiment.

Dixième aéroport français, Château-Bougon-Atlantique a pour obligation de contrarier un minimum son entourage. Les règlements* le contraignent notamment à définir les zones où les riverains peuvent ramasser une aide financière pour insonoriser leurs logements. L'obligation, qui concerne aussi le niveau de protection des constructions futures, a potentiellement une incidence sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) des communes touchées. Afin de fixer l'étendue de cette gêne, des capteurs seront disposés courant 2003 sur le passage des 50 000 boeings, Airbus et autres Fokkers qui empruntent chaque année le couloir aérien nantais, près de la gare de Nantes, du château d'eau de Rezé et à Saint-Aignan-de-Grandlieu. Enfin presque sur leur passage... Le 2 octobre, la commission consultative où siègent entre autres représentants du préfet, de la Chambre de commerce, de l'aéroport, de l'Équipement, et d'associations de riverains et de défense de l'environnement, a entériné le projet le plus avantageux. Avantageux pour l'avenir immobilier de la Communauté urbaine. L'île Sainte-Anne qu'on aurait pu croire survolée par tous ces avions vient d'échapper grâce à un coup de gomme magique aux tracasseries admi-



nistratives et immobilières. Idem pour Trentemoult qui doit désormais se rendre à l'évidence : les bruits de réacteurs perçus de jour comme de nuit par les riverains ne sont qu'illusions d'oreilles. Leur PLU préservé, les maires de l'agglomération peuvent dormir sur leurs deux tympans, à condition, bien sûr, d'habiter loin du couloir aérien. Car les passages nocturnes - prohibés quand même de 23 h à 6 h du matin - ont trouvé une dérogation pour dix décollages et atterrissages en cas de nécessité.



L'Union Départementale de Protection de la Nature s'inquiète des risques que font planer les avions survolant la ville et atterrissant «à vue». Justification de cette pratique d'approche au jugé : faciliter la régulation des arrivées par les contrôleurs, raccourcir les trajectoires et donc réduire le nombre de riverains survolés. «Tous les grands aéroports ont supprimé l'approche à vue», peste un membre de l'association. «Exemple : celui de Mulhouse est à 25 km de la ville alors que celui de Bouguenais bute sur l'agglomération. L'augmentation du trafic aérien devrait aboutir au renforcement des sécurités». Des inquiétudes prémonitoires puisque, le 2 novembre et jour des Morts, un aéroplane a fini son atterrissage à Bordeaux après que le pilote a entamé sans succès sa descente vers la piste châteaubougonne. Les procédures d'arrivées et de départs ont plus de vingt ans, mais le trafic aérien nantais a presque quintuplé depuis leur création. Devenir sourd ou se prendre un crash dans son jardin, en voilà un dilemme. C'était la rubrique petit potin.

* Sous l'Autorité de Contrôle des Nuisances Sonores Aéroportuaires et de la Commission Consultative de l'Environnement.

La fessée à Lulu

L'extrême-tribord débarqué

Il est bien au MNR, propriétaire du château de Plessis de Vair à Anetz, où la chapelle intégriste défraye la chronique à Lulu. Mais contrairement à ce qu'a dit Lulu, Pierre Gauthier* n'est plus propriétaire du navire monument historique Le Léchalas qui appartient à l'association «Bateaux du port du Nantes». Le petit navire fut plutôt mal barré : ancien président, Pierre Gauthier a été exclu de l'association pour navigation en eaux troubles et dérive financière. Avec une plainte à la clé, pour 18 000 euros sombres corps et biens. L'affaire dont l'instruction est close n'attend plus que la date d'audience en correctionnelle. D'ici-là, Pierre Gauthier médite sur le naufrage de son parti, le MNR.

* Un Moulinsart facho, Lulu n° 37.

Temps libre

Délit de justesse

La justice est un exercice de patience. C'est ce que note un magistrat nantais, Pierre Petit : il faut compter 25 à 26 mois entre le bouclage d'une instruction et la date de l'audience. Sans parler du temps pour avoir la copie du jugement. Il est urgent d'attendre. Ou de se coucher sous l'attente.

Entablement

Maigret au régime maigre

Didier Gallot, juge d'instruction aux Sables d'Olonne est aussi président du festival Siménon qui se tient en juin dans sa juridiction. Il était très fier de décerner à un bouquin le prix Georges Simenon. Las, le prix n'a en fait pas le droit de s'appeler autrement que le prix des Sables d'Olonne. Juste avant l'inauguration du festival, le fiston Simenon a donné son veto à l'utilisation du nom* pour le prix. Le veto, c'est donné. Pour l'utilisation du blason du paternel, faut aligner l'oseille. Le prix du prix a fait reculer le juge, contrit, qui s'en trouva fort déconfit. D'autant que le fameux prix de 15 000 euros, qui se cherche une notabilité a été octroyé par la présidente du jury, une certaine Régine Desforges à une certaine Anne Wiazemsky, sœur du dessinateur Wiaz, lui-même marié à Régine Desforges. La présidente du jury a donc primé sa belle-sœur. Ces histoires de famille, ça rapporte des cents et des mille.

* Ouest France, le 25 juin 2002.

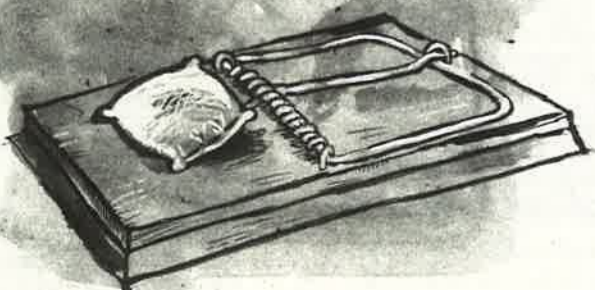
Sécurité : un projet à tous les coins de rue

Enfin des propositions de mobilier urbain parfaitement conformes à la loi Sarkozy...

Fini les clochards dégués sur le palier le matin...
Après le moto-crottes,
LE MOTO-CLOCHES !



FOYER DE RUE POUR SDF

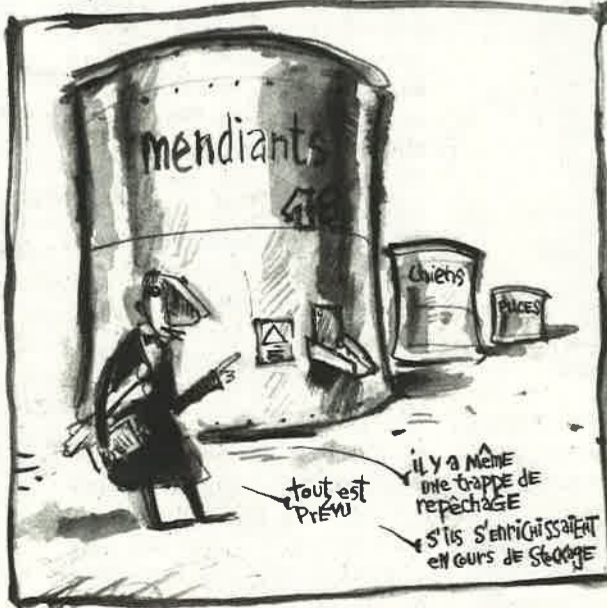


Le sarkophage ...

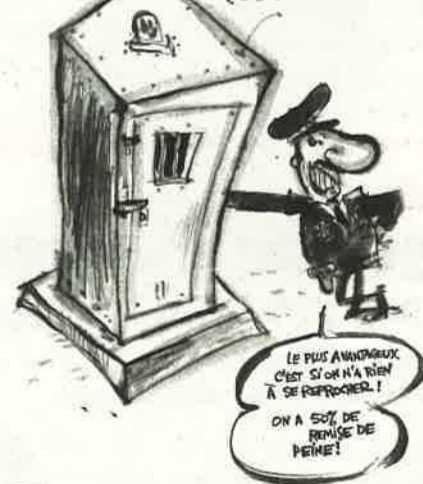


Réclamez votre literie au commissariat le plus proche...

SILO À PAUVRES



GUÉRITE D'INCARCÉRATION VOLONTAIRE



BAS-RELIEF DU PLUS BEL EFFET !



Les pieds dans la PAF

Ces Africains sont des monstres d'ingratitude. Déjà, il y a deux siècles, il fallait les forcer à embarquer sur des navires les menant en voyage jusqu'à d'autres soleils, au pays de la biguine des Antilles, avec un emploi à la clé s'il vous plaît. Déplacement offert, tous frais payés. Quand on les a menés en Europe pour des expositions universelles et des villages coloniaux qui en faisaient des vedettes de foire, mêmes mauvais souvenirs, selon eux. Pareil quand on a tenu à ne pas les laisser à l'écart des tranchées, de la fraternité de bains de boue et de gaz moutarde. Aujourd'hui, ces éternels ronchons refusent nos charters qui les accompagnent jusqu'à la terre de leurs aïeux. C'est ce refus qu'expose Marcel Zang dans sa pièce, *L'Exilé**. La froideur d'un local de police donne la température. L'interrogatoire tient vite lieu d'un pernicieux travail de persuasion, le flic cherchant à obtenir l'assentiment du Noir à se laisser charteriser. Pour que l'expulsion se mue en départ volontaire, summum de procédure policière. Le flic appuie sur les contradictions personnelles arrachées aux journaux intimes de sa victime. Mué en blitzkrieg psychologique, le dialogue en huis clos démêle les fils d'une vie de déraciné. Comment m'expulser de France, soutient l'Africain expatrié, puisque c'est la France qui est entrée en moi ? Par effraction. Comme un viol. L'auteur, Camerounais de naissance, Nantais depuis vingt ans, signe ici sa quatrième pièce. Ce doit être le début d'un puzzle.

* *L'Exilé, suivi de Bouge de là*, éditions Actes Sud-Papiers.



Patois, l'autre

On ne dira jamais assez que le bernuchon - vous savez, cet enfant né sans bras et qui jamais ne lui repoussent - est économe en layette. Quant à la berlute, la chauve-souris nouvelle née avec toutes ses ailes et son air chauve, elle est délicieuse « confite dans la tarpoine ». Et la tarpoine, alors ? Un nectar « récolté au coin de l'œil du remelu et conservé dans un porillonmeau », précise la définition. Ce glossaire délectable livre les bribes d'une langue de rocaïlle et de foin, pincés sans rire, manifeste d'un terroir qu'on s'imaginerait imaginaire. Signées par Ernestine Chassebœuf, ces quinze pages format minipoquette* plongent dans un monde doux dingue où l'on déguste le couchemitte, ce gâteau « fait avec ce qu'on trouve quand il y en a ». Les illustrations sont de Quentin Faucompré, qui fait ça quand il ne descend pas acheter son pain, remonte finir des livres d'images avec des copains, dessine pour Lulu, ne va plus voir s'il a du courrier aux Beaux-Arts et édite des publications rares aux noms aussi peu recommandables que *Floume*, ou *Un moment d'inattention*, bourré de tracteurs griffonnés.

* Glossaire du patois des Troglodytes-du-Dessous, éditions Deleatur, BP1-2243, 49022 Angers cedex 02, et disponible aux librairies Vent d'Ouest et du Lieu Unique. 1,5 euro.

Carquefoutmoilecamp

Chasse au serf chez les rupins

Corvéable pour pas un rond contre le prix de son toit, la concierge de la résidence de luxe devrait se considérer comme bien lotie. Et pas protester quand on la met à la porte.

Elle date du temps du château. Éliane Dupé est née ici un an avant que la moindre demeure ne sorte de terre. Son grand-père était métayer du châtelain du Housseau, à Carquefou. Depuis 1966, le domaine est devenu un joli parc de verdure pour gens huppés avec 239 grosses maisons qui se vendent aujourd'hui comme des petits pains entre 300 000 à 450 000 euros. Neuf kilomètres de rues privées aboutissent toutes à la conciergerie. Le sénateur-maire Gisèle Gautier y a sa mesure comme l'ancien footballeur Gaby de Michelle. Quand le domaine a été vendu, l'ancien métayer est devenu salarié de la copropriété, logé sur place, dans le corps de ferme qu'il a toujours occupé. En 1994, sa petite-fille Éliane reprend le contrat de travail, reste dans les lieux avec sa mère qui a aujourd'hui 64 ans, handicapée à 80 %. Éliane joue le rôle de gardienne, réceptionne avant 8 h du mat' les colis de ce beau monde, encaisse les courts de tennis, recoud le filet, ramasse bouteilles, feuilles et glands sur les deux courts, tond les pelouses trente fois par an (c'est sur son contrat), relève les grillages, charrie des brouettes de feuilles mortes. Son temps dépasse largement les termes du contrat. Pingres, les copropriétaires ne paient aucune heure sup. Du coup, Éliane doit faire des ménages, chez ces gens propres sur eux qui veulent être propres chez eux. Elle a commencé très tôt « au service du Housseau », en gardant leurs mœurs. Ces braves bourgeois ont réussi l'entourloupe de transformer le salaire du grand-père (2700 F en 1994) en opération blanche. Désormais, ils



ne déboursent rien, le temps travaillé de la gardienne est réduit à un revenu zéro, contre le loyer du potager et de l'ancienne ferme. Deux pièces chauffées, le reste en chambres froides. Le grand-père avait le treizième mois. La petite-fille au salaire zéro n'y a pas droit. Elle paye l'eau, le gaz, l'électricité, les impôts locaux. Les fonctions de concierge ne sont évaluées qu'au tiers du smic, mais aussi le boulot de jardinier à tout faire. Faut comprendre, les temps sont durs chez les rupins. Très embarrassé, le président de l'association des copropriétaires, Claude Ménard bredouille : « Mlle Dupé ne peut pas faire la taille des haies, l'entretien des tennis. Mais personne n'est clair dans cette histoire. Notre contrat de travail n'est pas très légal ». Contrairement à la convention collective des jardiniers, l'employeur a ici surévalué le loyer, cinq fois et demi au dessus de la valeur légale. Les résidents du Housseau veulent la maison d'Éliane Dupé pour y loger un jardinier-vigile qui fasse tout, de la tondeuse au coup de fil aux gendarmes si un lapin rode trop près. Avec à la clé, le terrain récupéré comme parcelle constructible. On propose à Éliane Dupé un

nouveau contrat de travail, plus restrictif. Elle demande des rectifications, l'application des lois du travail. Fin mars, les copropriétaires décident de la virer. Quelques pressions et reproches bien sentis cherchent à la faire craquer. On lui dit qu'elle doit être disponible 24 heures sur 24, sinon « la porte ! » Quand des visiteurs pointent leur BMW en quête de renseignements, elle n'est pas toujours là, puisqu'elle passe l'aspirateur chez ces bons paroissiens... Mais le président dit vouloir éviter le licenciement (qui la rendrait aussitôt expulsable). Éviter les prud'hommes, le déballage. Préférer une transaction, proposer royalement un an de salaire pour solde de tout compte. Ce qui ne représente que cinq fois le smic. Le président préfère l'euphémisme : « On a décidé de se séparer. La situation ancienne, avec le grand-père, c'était du tope-là !, du familial. Aujourd'hui nous ne sommes pas satisfaits du service ». Triste époque, cher ami, où se fait si rare le petit personnel dévoué à ses maîtres.

Rémi Zérab

Cafouillage

Un garçon mal perçu (par ses subordonnés en larmes)

Sale affaire de famille à la CAF. Qui vient de perdre son chef de bataillon disciplinaire.

Rien ne doit changer à la Caisse d'allocations familiales après le départ un peu précipité de son sous-directeur Roger Lecomte. Pour le signifier, la CAF a fait passer dans le journal* un « Communiqué de la Caisse d'allocations familiales de Loire-Atlantique à l'intention de ses partenaires ». Avec un gros titre sur quatre lignes. Le conseil d'administration indique que le numéro 2 de l'établissement a « quitté l'organisme fin septembre ». Euphémisme : il a été proprement foutu dehors. Un conseil d'administration votant le licenciement pour faute, de mémoire de CAFard, ce serait une première en France. Le communiqué rend éloge au partant, presque une



notice nécrologique : « Parmi nos mille partenaires, vous étiez nombreux (...) à entretenir avec lui des relations fréquentes, confiantes et fructueuses ». Comme une vulgaire société commerciale s'échinant à rassurer sa clientèle. Comme

si les allocataires de la CAF, effarouchés par les mœurs peu amènes de la maison, risquaient d'aller voir ailleurs pour leurs allocs...

Tout ce ramdam provient des rancœurs et humiliations accumulées par les sans-grades et les gradés sous la coupe de Roger Lecomte. Celui qui fut le premier sous-directeur de CAF en France, à partir de 1978, menait apparemment une vie impossible à ses subalternes. À en faire chialer les secrétaires. Ancien maire de St-Mars-du-Désert (en fait bombardé à cette place après le décès du maire dont il était alors le premier adjoint), Roger Lecomte a déjà subi d'autres aléas de ses comportements, en politique cette fois. Il s'est fait rétamé propre et net aux dernières municipales, par une opposition menée par la veuve de ce maire qu'il avait remplacé. Cette liste lui a tellement taillé des croupières qu'elle est passée en totalité. Faisant l'unanimité contre lui,

Roger Lecomte a obtenu le plus petit score de sa propre liste. Aujourd'hui amer, retiré sur ses terres, Roger Lecomte confie à Lulu sa conception du management : « Mener des gamins, des paresseux comme de la chiourme. Je veux que quand on travaille, on applique les instructions. Point à la ligne. C'est vrai, j'ai dit à certains que s'ils ne voulaient pas travailler, ils n'avaient qu'à démissionner. Je ne donne pas dans le chré-

tien de gauche ». Selon lui, c'est pour ses opinions tranchées, de droite, que la CFDT, majoritaire depuis peu, le poursuit de ses assiduités : « c'est du harcèlement », dit le préretraité mis à l'écart anticipé, à qui l'on reproche justement un management un tout petit peu autoritariste. Le voilà contraint de méditer sur la faiblesse des hommes. Par la force des choses.

* Ouest-France, 2 octobre 2002.



Ont œuvré à ce numéro : Philippe Dossal, Faucompré, Frap, Fred Crayon, Nicolas de La Casinière, Léo Sagaz, Pich - Mise en page : Nathalie Brodin
Directeur de la publication : Eric Chalmel - Producteur : en congé semestriel - N° ISSN : 1270-4911 - N° CPPAP : 77122AS. Dépôt légal : à parution - Merci à Com' Dab pour tout - Flashage : Western Press Ltd
Fabrication : Jacques Renaud - La Lettre à Lulu est éditée à 4000 ex. sur papier recyclé par Top Imprimerie pour La Lutte à Leuleu, ass. 1901 - 11, rue des Olivettes 44000 Nantes - Email : eric.chalmel@wanadoo.fr

10 nos = 20€
CHEQUE À : LA LETTRE À LULU
11 RUE DES OLIVETTES 44000 NANTES

NOM
Prénom
Adresse

LE PRIND EN CHAIR...
C'EST QUELLE PAGE?